

ont reçu des demandes de parents pour accueillir un ou plusieurs élèves, avec un total de 22 élèves présents dans les établissements. « *Les instituteurs ont vite compris qu'ils seraient sollicités pendant les vacances de Pâques et la grosse majorité s'est proposée comme volontaire*, indique D. MORANDINI. *Les demandes sont venues des mêmes parents que pendant les semaines de cours. Nous avons trois inscrits pour les vacances, mais ils ne sont toujours que deux en même temps ou un seul.* »

À l'heure d'écrire ces lignes, la probabilité était grande que le confinement et la suspension des cours se poursuivent jusqu'au 3 mai, voire au-delà... « *C'est encore un grand point d'interrogation mais on imagine qu'il n'y aura pas de reprise après les vacances et que, quand ce sera le cas, cela se fera de manière progressive. Pour l'instant, on vit au jour le jour et on attend les consignes de la Ministre ! Ici, c'est notre participation à l'effort collectif.* » Autre façon pour l'école d'être solidaire de ceux qui sont en première ligne : « *Ma collègue de maternelle a rassemblé les boîtes de gants en plastique qu'il y avait dans l'école pour les porter chez un médecin. Et là, j'ai l'intention de rassembler des petits chaussons qu'on utilise à la piscine pour aller les porter dans un hôpital.* » ■



Photo : Conrad van de WERVE

Toutes les précautions sont prises à l'école du Bonheur de Woluwé-Saint-Lambert, comme dans l'ensemble des écoles, pour éviter la propagation du virus.

Gestion de crise

Interview : Conrad van de WERVE

Depuis le début de l'épidémie, les services du SeGEC se sont mobilisés afin de soutenir et de conseiller les établissements dans les différentes étapes de la crise. Trois questions à **Bénédicte BEAUDUIN**, directrice du service juridique.

Comment le soutien s'est-il mis en place ?

Bénédicte BEAUDUIN : Rapidement après les vacances de carnaval, nous avons mis sur pied une sorte de « call center » afin de répondre aux nombreuses interrogations des écoles. À ce moment-là, nous avons beaucoup de questions qui concernaient le retour d'élèves et de membres du personnel d'Italie. Cette équipe s'est constituée autour de collègues du service juridique et des services juridico-administratifs de nos fédérations d'enseignement. Notre service Pouvoirs Organisateurs est également venu prêter main forte. Les questions posées devenant extrêmement changeantes de jour en jour, la nécessité de se coordonner est devenue évidente ; notre objectif étant toujours le même : informer rapidement en apportant les réponses les plus solides possibles. Outre les réponses individuelles aux établissements, nous avons, avec le soutien du service communication, alimenté presque en temps réel une page « coronavirus : gestion de crise » sur notre Extranet¹.

Quelles sont les principales questions qui vous ont été posées ?

BB : Nous avons été très régulièrement interrogés à propos de l'annulation des voyages scolaires. Les questions portaient dans un premier temps sur la France et l'Italie puis sur l'ensemble des destinations. Il a fallu guider les écoles dans leurs démarches afin de récupérer les montants engagés. Nous avons proposé des modèles de demande d'annulation de voyage à adresser au voyageur.

Puis, les questions ont rapidement pris une tournure sanitaire. Exemple : un élève ou un enseignant de mon école est contaminé, que dois-je faire ? Nous avons ainsi pris des contacts avec les organismes régionaux de santé publique et les PSE².

L'annonce de la suspension des cours a été un tournant ?

BB : Effectivement. Pour cette question comme pour d'autres, nous avons veillé à répercuter le plus vite possible l'information reçue lors des réunions au cabinet de la ministre de l'éducation. Nous avons aussi accompagné les circulaires de communications « SeGEC ». Un autre moment charnière, selon moi, a été la décision du gouvernement d'ouvrir le chômage temporaire pour cas de force majeure. Cela a permis de répondre aux interpellations des Pouvoirs Organisateurs sur la mise au travail d'un certain nombre de personnels. Dans un premier temps, ceux-ci avaient encore du travail malgré la suspension des cours, puis moins, voire plus du tout. Cette décision a pu donc apporter une réponse à ces situations. ■

1. <http://extranet.segec.be> (section accessible aux directions et pouvoirs organisateurs)

2. Services de Promotion de la Santé à l'École